

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Masseur kinésithérapeute

Informations sur le concours

Publié le :	13-04-2026
Filière :	Filière rééducation
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	01-07-2026
A propos du poste :	

La profession de masseur-kinésithérapeute consiste à pratiquer habituellement le massage et la gymnastique médicale. La définition du massage et de la gymnastique médicale est précisée par un décret en Conseil d'État, après avis de l'Académie nationale de médecine. Lorsqu'ils agissent dans un but thérapeutique, les masseurs-kinésithérapeutes pratiquent leur art sur ordonnance médicale et peuvent prescrire, sauf indication contraire du médecin, les dispositifs médicaux nécessaires à l'exercice de leur profession. La liste de ces dispositifs médicaux est fixée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale après avis de l'Académie nationale de médecine (article L4321-1 du code la santé publique).

Dans l'exercice de son activité, le masseur-kinésithérapeute tient compte des caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles de la person-nalité de chaque patient, à tous les âges de la vie.

Dans le cadre de la prescription médicale, il établit un diagnostic kinésithérapeutique et choisit les actes et les techniques qui lui paraissent les plus appropriés (articles R4321-1 et R4321-2 du code de la santé publique).

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz

Ville : 52100 Saint-Dizier

Pour candidater

Date limite
de 10-06-2026
candidature :

Conditions de candidature :

Les candidats doivent être titulaires soit du diplôme d'État de Masseur(euse)-Kinésithérapeute ou d'une autorisation d'exercer mentionnée à l'article L.4321-4 du Code de la Santé Publique.

Pièces à fournir :

Le dossier du candidat, pour être recevable, devra impérativement comporter les pièces ci-après (le dossier dans sa globalité doit être transmis en 3 exemplaires identiques) :

- une lettre d'inscription au concours comportant les motivations du candidat,
- un curriculum vitae détaillé précisant l'expérience professionnelle et les formations suivies,
- le n° RPPS,
- la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité,
- l'extrait de casier judiciaire n° 3 du candidat datant de moins de 3 mois,
- la photocopie de tous les diplômes,
- Service militaire/Journée du citoyen :

F Pour les hommes nés avant le 1er janvier 1980 : justificatif du service national.

F Pour les hommes nés à partir du 1er janvier 1980 et pour les femmes nées à partir du 1er janvier 1983 : justificatif de recensement délivré par la mairie du domicile afin d'effectuer « la journée du citoyen » et/ou l'attestation de participation à cette journée.

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures
:

Les dossiers de candidature devront être adressés, avant le 10 Juin 2026, délai de rigueur, par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi, à Madame la Directrice Déléguée par intérim du Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz – 1 Rue Albert Schweitzer – CS 10001 - 52115 SAINT-DIZIER CEDEX.